

Emile ISSENmann

Par : Bertrand Merle



- Informations
 - Nom : ISSENmann
 - Prénom(s) : Emile
- Etat civil
 - Date de naissance : 27/09/1923
 - Ville de naissance : Strasbourg
 - Département de naissance : Bas-Rhin
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - cuisinier
 - Date de décès : 22/11/1960
 - Lieu de décès : Strasbourg (Bas-Rhin)
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 10/11/1943
 - Lieu d'arrestation : Périgueux
 - Département d'arrestation : Dordogne
 - Juridiction de condamnation : Tribunal spécial - Limoges
 - Date de condamnation : 18/03/1944
 - Motif(s) de condamnation :
 - Aggression nocturne
 - Peine infligée : Travaux forcés
 - Durée de la peine : 10 ans
 - Parcours carcéral :
 - Périgueux

- Limoges
 - Eysses
 - Compiègne
- Eysses
 - Numéro d'écrou à Eysses : 843
 - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
 - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
 - Déportation
 - Déporté
 - Lieu de départ : Compiègne
 - Date de départ : 18/06/1944
 - Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
 - Allach (Kdo Dachau)
 - Matricule : 73574
 - Situation en 1945 : Libéré
 - Date : 29/04/1945
 - Lieu : Dachau

Biographie

Emile Issenmann est né et mort à Strasbourg (27 septembre 1923 – 22 novembre 1960). Il est le fils d'Emile, Auguste Issenmann, serrurier, et de Lucie née Barthel. A la déclaration de la guerre dans les premiers jours de septembre 1939, les habitants de Strasbourg ainsi que la population alsacienne domiciliée dans une bande de 15 km de large sur la rive gauche du Rhin est évacuée principalement dans le Sud-Ouest et le Limousin. C'est ainsi que la famille Issenmann est envoyée à Périgueux (Dordogne).

A l'été 1940, Emile Issenmann, 17 ans à l'époque, ne rentre pas en Alsace et reste sur place. Il avait été apprenti mécanicien mais il est indiqué sur différents documents qu'il est cuisinier. En fait, handicapé à la suite de la perte d'un œil par accident, il n'est pas apte au travail et bénéficie de l'allocation de l'aide aux réfugiés. En août 1940, il est condamné pour vol à 15 jours de prison avec sursis.

Il se fait à nouveau remarquer en novembre 1943 lorsqu'il est arrêté le 13 en compagnie de deux comparses, Yvette Lacaud et Guy Laroumagne, boulanger né en 1926. Leur crime ? S'être rendus de nuit au domicile d'un gendarme retraité domicilié à Escoire commune située à une douzaine de kilomètres de Périgueux pour le dépouiller. Les lieux sont plongés dans l'obscurité en raison de l'interdiction de l'éclairage en cette période de défense passive. La jeune femme fait le guet pendant que le duo de jeunes hommes vole

leur victime sous la menace d'armes à feu. Ils fracturent des meubles, dérobent de l'argent (60000 francs) ainsi que divers objets dont certains de valeur. Le duo se partage ensuite le butin sans rien donner à la jeune femme indique-telle lors de l'instruction.

Emile Issenmann est tout d'abord condamné à Périgueux le 12 janvier 1944 à huit mois de prison pour recel. Le trio comparaît ensuite le 18 mars 1944 devant le tribunal spécial près la cour d'appel de Limoges. Issenmann est condamné à cinq ans de réclusion et 10 ans de travaux forcés les peines étant confondues. Sa date de libération est prévue le 11 juillet 1954 !

Il est ensuite interné à Eysses où il arrive le 31 mars 1944. Il est remis aux autorités allemandes le 30 mai 1944, transféré à Compiègne, déporté à Dachau, puis transféré au *Kommando d'Allach* situé à 10 km. Il est libéré par les Américains le 29 avril 1945 et transite par Mulhouse (Haut-Rhin) avant de rentrer à Strasbourg.

Son complice Guy Laroumagne est également condamné à cinq ans de réclusion et 10 ans de travaux forcés, les deux peines étant confondues. Il arrive à Eysses le 31 mars 1944. Il ne fait ensuite que transiter par Dachau où il arrive le 20 juin 1944, puis est déporté à Auschwitz en novembre 1944, évacué à Mauthausen le 25 janvier 1945 sous la pression de l'avancée de l'Arme rouge et affecté le 29 janvier 1945 au *Kommando extérieur d'Ebensee* où il décède le 27 ou le 28 avril. Le sort de la jeune femme n'est pas connu.